

Article 31 du Règlement

Quelle honte. Quelle honte pour le Bloc d'avoir une parlementaire qui fait de telles accusations. Et quelle tricherie. Le Bloc se dévoile enfin vis-à-vis des communautés francophones.

Pourtant, lorsque Paul Piché et Laurence Jalbert, entre autres, ont signifié qu'ils étaient des séparatistes, tout en ayant été bénéficiaires d'aide financière du Patrimoine canadien pour la production d'albums et de vidéoclips, est-ce que vous avez entendu les fédéralistes les insulter?

• (1410)

Absolument pas et, justement, cela démontre bien l'ouverture d'esprit des fédéralistes et nous espérons que les bloquistes aient ce même respect pour l'opinion des autres.

Je demande, au nom de l'ensemble des francophones de ce pays, que la députée bloquiste retire, en cette Chambre, ses propos diffamatoires envers nous.

* * *

[Traduction]

LE FORUM POUR JEUNES CANADIENS

Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, hier soir, j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs participants au Forum pour jeunes Canadiens. Ce forum annuel a encore une fois rassemblé des élèves du secondaire venus de toutes les régions du pays afin d'apprendre de première main comment fonctionne le Parlement fédéral.

Cette année, ma circonscription, Etobicoke—Lakeshore, a été représentée de façon très compétente par Melissa Jenkins de la Bishop Allen Academy et par Raphael Pacquing, de l'école secondaire Father John Redmond. Ces deux élèves sont venus à Ottawa pour échanger des idées et satisfaire leur curiosité à l'égard du processus gouvernemental, des médias et du rôle du gouvernement.

Je félicite tous ceux qui ont contribué au succès de ce forum pour leurs efforts. Puissent ces jeunes rentrer chez eux sachant que le gouvernement travaille avec beaucoup d'acharnement à léguer aux futures générations un pays plus solide et plus prospère.

* * *

[Français]

LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière-des-Prairies, BQ): Monsieur le Président, l'élite intellectuelle du Canada anglais réunie hier à Toronto par l'Institut C.D. Howe, s'est payée une séance de défoulement anti-Québec tel qu'on en a rarement vu.

Ces grands démocrates gonflés à bloc du patriotisme *Canadien* ont proposé de faire souffrir les Québécois pour éviter un vote favorable à la souveraineté. Cette idée fut non seulement cautionnée mais enrichie par le politologue Stéphane Dion qui affirme que «plus ça fera mal, plus l'appui à la souveraineté baissera».

Étant donné que Stéphane Dion est maintenant contractuel et conseiller du premier ministre du Canada, les Québécois comprennent que ces paroles représentent la position du gouvernement fédéral.

J'ai confiance que les Québécois, comme ils l'ont fait tout au long de leur histoire, se tiendront debout et affirmeront, à la face du monde, leur droit d'exister.

* * *

[Traduction]

LE LIVRE ROUGE DU PARTI LIBÉRAL

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président,

Le Parti libéral, s'il était élu,
nous sortirait de notre détresse.
Son engagement serait tenu,
Livre rouge aux mille promesses.

Le Parti libéral aux rênes du pouvoir,
le Parlement serait attentionné.
Il nourrissait tous nos espoirs:
programmes sociaux, vaches sacrées.

Puis, le budget a été déposé.
Entre promesse tenue et promesse rompue,
il n'y a que le poids de l'intégrité,
nous l'avons vu, nous l'avons su.

L'intégrité, qualité du meilleur aloi,
ne s'achète ni ne se vend, c'est son essence.
Les libéraux, donc, chacun pour soi
devront affronter leur conscience.

Mais un libéral à part, un seul, bouge,
il dit, paroles qui resteront fameuses:
Les libéraux, ce beau grand livre rouge,
ils l'ont passé à la déchiqueteuse.

Le Président: Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent brandir ni objet ni document, et encore moins les déchirer, pendant leurs interventions.

* * *

LES ALLOCATIONS DE RETRAITE

M. John Solomon (Regina—Lumsden, NPd): Monsieur le Président, des renseignements obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent que les sous-ministres fédéraux reçoivent des allocations spéciales de retraite pouvant atteindre 30 000 \$ par année, en plus de leur pension normale.

Le document du Conseil du Trésor indique que cette prestation supplémentaire aux sous-ministres fédéraux est égale à 2 p. 100 de la moyenne du salaire des six meilleures années du pensionné. Cette prime est multipliée par le nombre d'années qu'un sous-ministre a travaillé jusqu'à un maximum de 10 ans. Le document déclare: «Il n'y a pas de période minimale d'admissibilité et on ne demande aucune contribution aux sous-ministres.»

Étant donné que le gouvernement vient d'annoncer la suppression de 45 000 emplois de fonctionnaires ainsi que des réductions importantes dans le domaine de l'agriculture et des programmes sociaux, est-ce que le ministre des Finances et le gouvernement libéral vont mettre fin immédiatement à cet avantage indu, ce parachute doré, offert aux sous-ministres déjà grassement payés, ou est-ce que les fonctionnaires les mieux payés vont continuer à être protégés, par les libéraux, des dures réalités que les autres Canadiens ayant un revenu inférieur doivent subir?